

p.A.15.32.Afr.S.-  
 ✓ p.B.73.Afr.S.O.-DU/ct

Berne, le 11 mars 1981

Sa 16. März 81 12

CONFIDENTIEL

Note de dossier

Visite de l'évêque Desmond Tutu, Secrétaire général du South African Council of Churches (SACC), chez M. Rüegg, Division politique II, le 5 mars 1981

\* du Sud

L'évêque Tutu (T) a manifesté auprès de notre Ambassade à Prétoria le désir de rencontrer quelques personnalités de notre Département pendant le séjour qu'il effectue en Suisse du 5 au 8 mars 1981. La position politique de T en Afrique\* nous contraignant à rester circonspects, il a été décidé que T serait reçu de manière informelle par le sous-signé. Rappelons qu'une visite de T avait déjà été fixée pour le mois de mars 1980, mais qu'elle avait été annulée au dernier moment, T n'ayant pas pu quitter l'Afrique du Sud (retrait de son passeport par les autorités sud-africaines).

Après que le soussigné lui eut rappelé le caractère non-officiel de cette rencontre (à laquelle assistaient également M. Dunant (Division politique II), M. Cart (DDA) et un représentant de HEKS), T a brossé un tableau général de la situation en Afrique du Sud et des perspectives d'évolution. Ses prises de position et ses critiques à l'égard du Gouvernement sud-africain ont été fermes et sans équivoque, mais son attitude n'a pas été polémique ou extrémiste.

- 2 -

Pour T, la situation interne en Afrique du Sud est très tendue. On en est arrivé à un point de crise qui amènera des troubles graves s'il n'y a pas de changements politiques importants. Or, les quelques changements qui ont été effectués n'ont pas de conséquence sur le plan interne et ne visent que l'amélioration de l'image du Gouvernement sud-africain sur le plan international. Le système de l'apartheid ne doit pas être rendu plus agréable, il doit être supprimé totalement.

Le SACC lutte contre la politique actuelle, mais sans avoir recours à la violence. Les changements doivent, selon T, s'effectuer de manière progressive et pacifique. S'il devait se produire une explosion de violence en Afrique du Sud, les rapports inter-raciaux en souffriraient dans le monde entier (exemple : USA). C'est pourquoi les pays occidentaux doivent dans leur propre intérêt exercer des pressions politiques et économiques sur le Gouvernement sud-africain pour que celui-ci manifeste clairement sa volonté de procéder à des changements. Si les manifestations de cette volonté sont claires et sans équivoque, l'atmosphère se détendra et la population noire acceptera que les changements soient progressifs. Par ailleurs, T estime que la population blanche est plus progressiste qu'on ne le croit généralement. Si M. Botha pratiquait une meilleure politique d'intégration, il serait suivi par une majorité et son influence personnelle en sortirait grandie. Le but des mouvements d'opposition n'est pas de chasser les Blancs, qui doivent rester en Afrique du Sud. Les pays occidentaux devraient de leur côté soutenir ces mouvements.

T est personnellement convaincu que la libération de la population noire aura lieu tôt ou tard, sans que l'on

- 3 -

puisse toutefois préciser quand ou avec quels moyens. Lorsque les Noirs seront au pouvoir, ils disposeront des immenses richesses sud-africaines et sauront se souvenir à ce moment des pays qui leur sont venus en aide.

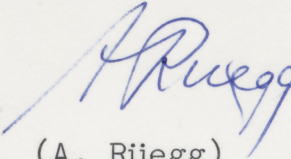
La Suisse a, selon T, son rôle à jouer dans l'évolution de la politique interne sud-africaine. Elle devrait s'abstenir de s'abriter derrière sa neutralité pour éviter de prendre position en faveur d'une des parties et son engagement en faveur de ceux qui combattent pour la liberté devrait être manifeste. T a connaissance de notre programme de bourses pour les Noirs d'Afrique du Sud (sélection effectuée en partie par l'Institute of Race Relations, secrétariat assuré par HEKS). Il nous en remercie et attire notre attention d'une part sur le fait que les besoins sont immenses et d'autre part sur le fait que l'Institute of Race Relations est une organisation neutre qui n'est à son sens pas assez engagée politiquement.

Des bourses d'études en Suisse devraient être accordées en priorité aux deux catégories de personnes suivantes :


- aux réfugiés qui ont dû quitter le pays et qui ont besoin d'une aide et d'une formation leur permettant d'assurer ultérieurement des fonctions importantes en Afrique du Sud. Ces réfugiés représentent l'avenir du pays;
- à des Noirs sud-africains, non-réfugiés, pour leur permettre de se libérer, ne serait-ce que quelques mois, de l'atmosphère oppressante régnant en Afrique du Sud, et leur faire connaître des horizons et des styles de vie différents.

- 4 -

En réponse à cet exposé, le soussigné a rappelé à T les principes généraux de la politique extérieure et de la neutralité suisses. Il a pris acte des informations et des opinions de T sans entrer en matière sur leur contenu.

  
(A. Rüegg)

Copie à : - PRO  
- HTR  
- RR  
- DDA  
- RS  
- DU  
- Ambassade de Suisse,  
Prétoria

 16. März 81 12